

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 15 OCTOBRE 2018

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le **19 OCT. 2018**

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 9 octobre 2018
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2018-80

Président : M. Philippe COCHET
Secrétaire : Mme MAINAND

OBJET

PROPRIETE COMMUNALE
51 BIS RUE COSTE-
DESAFFECTATION ET
DECLASSEMENT DU
DOMAINE PUBLIC -
CESSION

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON (par proc. à Mme CRESPIY), M. COUTURIER (par proc. à M. TOLLET jusqu'avant vote du PV), M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à Mme BASDEREFF), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. JOINT), Mme DU GARDIN (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à M. ROULE), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme MAINAND jusqu'au N° 2018-76 inclus), Mme NICAISE (par proc. à Mme CARRET jusqu'au N° 2018-72 inclus), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à M. THEVENOT), M. MANINI (par proc. à Mme LACROIX), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à Mme BAJARD jusqu'au N° 2018-78 inclus), M. CHAISNÉ (par proc. à M. PETIT), Mme ROQUES (par proc. à M. JOUBERT), M. PAYEN (à partir du vote du PV), M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : R. THEVENOT

La commune de Caluire et Cuire est propriétaire d'un terrain situé sur son territoire au 51 bis rue Coste, cadastré section BE n° 0351, d'une contenance de 2 063 m², sur lequel est implanté un bâtiment. Les locaux, d'une surface d'environ 270 m², accueillait les associations du quartier de Cuire. Le terrain, quant à lui, a été aménagé en aire de stationnement payant comportant 18 places. Une aire de jeux a été créée près du bâtiment, et des sanitaires publics sont installés à l'entrée à droite.

Le terrain a été inscrit dans le protocole Habitat pour le renouvellement de l'habitat et la requalification urbaine du quartier Montessuy Pasteur, signé par l'État, la Communauté urbaine de Lyon, le Conseil Général du Rhône, l'O.P.A.C. du Rhône, et la Ville, le 17 décembre 2012, après avis favorable du Conseil Municipal par délibération n° 2012-131 du 17 septembre 2012.

La Ville souhaite en conséquence honorer cet engagement et privilégie la réalisation d'un programme mixte mêlant habitat social et accession à la propriété.

Dans le cadre de ce projet, les associations fréquentant la Maison des Hauts de Cuire ont été relocalisées depuis l'été dans un autre bâtiment communal du même quartier.

La propriété du 51 bis rue Coste appartenant au domaine public communal, il convient de procéder, préalablement à la cession, à sa désaffectation et à son déclassement.

Désaffectation :

L'utilisation des locaux a pris fin. Les horodateurs ont été enlevés, et le sanitaire public fermé. Les services municipaux n'interviennent plus sur place. Les locaux et le terrain à céder sont fermés et rendus inaccessibles au public au moyen de barrières.

Il n'y a plus à ce jour d'activité de service public en ces lieux.

Déclassement du domaine public :

Du fait de cette désaffectation, la commune de CALUIRE ET CUIRE entend procéder au déclassement desdits biens.

N'étant plus intégrée au domaine public, cette propriété pourra ainsi être aliénée.

Vente :

Le promoteur Pitch Promotion S.N.C., associé au bailleur Lyon Métropole Habitat, propose la réalisation d'un programme immobilier englobant les parcelles privées voisines cadastrées section BE n° 0066, 0067 et 0350.

L'opération projetée aurait une surface de plancher (S.D.P.) d'environ de 7 600 m² sur l'ensemble des quatre parcelles. Le programme de logements représentera 6 345 m², dont 2 990 m², soit environ 61 logements à vocation locative sociale (P.L.S., P.L.U.S., et P.L.A.i). Les locaux d'activité, et une surface commerciale en pied d'immeuble, totaliseront 1 255 m². Enfin, les places de stationnement réglementaires seront prévues en sous-sol.

Sur le seul terrain communal, la S.D.P. représentera 4 280 m².

Le prix convenu est fixé à 2 600 000 €. Ce montant est conforme à l'avis de France Domaine en date du 14 septembre 2018.

Le promoteur se porte acquéreur du bien sans condition suspensive d'obtention du permis de construire purgé de tout recours ou retrait.

Avec la réalisation de ce programme mixte, la Ville satisfait aux prescriptions du protocole Habitat Montessuy Pasteur, et permet d'augmenter à terme le nombre de logements sociaux sur la commune et dans le quartier.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 38 voix pour et 5 abstentions,

- CONSTATE

la désaffectation de la propriété communale sise 51 bis rue Coste, ce bien n'étant plus affecté à un service public ni à l'usage direct du public,

- PRONONCE

le déclassement du domaine public de ce bien, destiné à être cédé,

- APPROUVE

la cession de la parcelle BE n° 0351, dont la Ville est propriétaire, à Pitch Promotion S.N.C., pour un montant de 2 600 000 €, hors frais,

- DIT

que Monsieur le Maire pourra autoriser l'acquéreur à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme,

- AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la promesse, l'acte de vente, et toutes pièces relatives à cette vente qui sera passée pour le compte de la Ville, par l'étude notariale Bremens Associés Notaires, sise à Lyon 6e,

- DIT

que la recette de 2 600 000 € sera versée au budget de la Ville selon le plan de compte fonction 01, nature 024.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 19 OCT. 2018
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET

